

Les subsides

M. Dingwall: Brûlez votre soutien-gorge.

M. Gurbin: Je n'ai pas donné de détail, monsieur le Président. Je pense que c'est une remarque importante parce qu'elle concerne directement cette motion. Cette motion est pléonastique, c'est incontestable. L'arrogance du critique libéral pour l'environnement s'y étale. Il fait aujourd'hui des déclarations tonitruantes, mais il a passé près de cinq ans au gouvernement sans pouvoir se vanter du moindre résultat. Si le député de Cape Breton-Richmond-Est (M. Dingwall) lit le détail du rapport, il constatera qu'il prévoit certaines choses qui réduiront en fait les pluies acides même à court terme. Le rapport comporte un engagement financier concret. Mais ce n'est pas tout, et nous ne l'avons jamais prétendu. Nous ne pensons pas pouvoir réaliser notre objectif ultime, cet objectif important et nécessaire qui est d'obtenir une conclusion satisfaisante et un accord avec les États-Unis, en dénigrant à toute occasion les efforts constructifs accomplis par notre premier ministre (M. Mulroney) et le président des États-Unis ainsi que par des agents tels que le sous-comité des pluies acides et divers sénateurs américains. Qu'il s'agisse du problème des pluies acides ou de diverses autres questions bilatérales, il se trouve qu'à cause de la position adoptée par le gouvernement libéral, y compris l'actuel critique de l'environnement pour le parti libéral durant son mandat, nous avons dû déployer une énergie énorme rien que pour dépasser le stade de la propension à faire de la politique un exercice de contradiction et d'hostilité. Cette attitude a presque déchiré le pays à l'époque où le parti libéral gouvernait.

Le député devrait se rappeler les relations que le précédent gouvernement entretenait avec les provinces. Ces relations sont de nouveau chaleureuses. Nous avons réussi à signer avec les provinces des accords, ce que l'actuel critique en matière d'environnement n'a jamais su faire. Il nous a fallu beaucoup d'efforts uniquement pour créer le climat favorable à la signature d'un accord avec les États-Unis, ce que l'ancien gouvernement n'avait jamais su faire.

Le député a-t-il quelque chose de bon à dire des États-Unis? Comment s'y prendrait-il pour en arriver à signer des accords avec les États-Unis? Aurait-il recours par exemple à des insultes ou à une politique de confrontation?

M. Dingwall: Monsieur le Président, j'ai déjà à plusieurs reprises eu l'occasion d'écouter le député traiter de différentes questions. D'ordinaire—et je dis bien «d'ordinaire»—il fait preuve de jugement et d'objectivité dans certains domaines. Comme je suis quelqu'un de raisonnable, je n'ai formulé aucune observation qui autorise qui que ce soit à m'accuser d'être un mange-Yankee.

M. Kilgour: Et votre voisin de banquette, lui?

M. Dingwall: Écoute un peu, bavard, ton tour viendra.

M. McDermid: C'est une honte!

M. McLean: C'est une honte!

M. Dingwall: C'est bien là l'arrogance des ministériels. Je n'ai pas du tout attaqué les États-Unis. La motion dont le Parlement est saisi ne renferme aucun reproche à l'endroit de ce pays. Personne n'a laissé entendre pareille chose.

Nous devrions tous chercher, en tant que Canadiens, à conclure un marché qui serve nos intérêts. En 1986, notre envoyé spécial, l'ex-distingué premier ministre de l'Ontario, aurait dû insister sur les avantages économiques que conférerait la réduction des pluies acides. Mais on ne trouve rien de tel dans son rapport. Le gouvernement du Canada a échoué lamentablement sur ce chapitre. Il aurait dû faire valoir à son homologue américain les conséquences économiques qu'entraînerait l'absence de mesures concrètes à court et à long terme. Le gouvernement du Canada aurait dû lui présenter une étude de rentabilité. Notre envoyé ne disposait pas d'une telle analyse pas plus que le premier ministre lorsqu'il a rencontré le président des États-Unis.

Pour la gouverne de mon collègue, nous n'avons attaqué les États-Unis ni dans cette motion ni dans nos commentaires. S'il convient que cette motion est raisonnable, il ne manquera certes pas de nous prêter main forte pour que nous poursuivions dans la voie que nous avons empruntée.

• (1740)

M. Gurbin: Monsieur le Président, il est clair qu'on ne voit que ce qu'on veut bien voir, comme dit la sagesse populaire. En lisant le rapport, l'opposition a préféré ne pas voir les efforts constructifs qui ont été accomplis, notamment les réductions précises qui en découleront, et les facteurs de reconnaissance de ce qu'il en coûterait à l'économie de ne rien faire. Les députés n'ont qu'à lire le rapport et à le comprendre pour le constater. Il faut le considérer comme un élément de ce qui constituera la solution ultime, à savoir les ententes auxquelles nous travaillons présentement et qui ont déjà été établies en principe, comme on peut le voir à la page 4. Je renvoie également le député à la page 29. Je ne la lui lirai pas car je n'ai pas beaucoup de temps, et je suis persuadé qu'il voudra faire une observation. Nous sommes en train de faire ce que la motion de l'opposition nous demande de faire. Nous entendons bien continuer dans cette voie.

M. Dingwall: Monsieur le Président, le député a mentionné les efforts déployés. Je lui rappellerai une déclaration faite à la Chambre des communes le 11 mars 1985:

Nous voulons continuer à travailler en collaboration de façon à comprendre et à contrôler la pollution de l'air et de l'eau qui ne respecte aucune frontière.

Telles étaient les paroles du président des États-Unis. Comme je l'ai dit tout à l'heure, le rapport des envoyés extraordinaires sur les pluies acides ne prévoit aucun programme de contrôle, aucune date limite, aucun pourcentage de réduction des émissions et il ne fait pas mention des conséquences de l'inertie qui a fait suite au protocole d'intention de 1980. Nous pouvons relever des omissions importantes, non seulement dans ce rapport, mais dans l'entente que viennent de conclure le premier ministre et le président. Par esprit de courtoisie et au nom de la transparence, pourquoi les députés n'accepteraient-ils pas une motion qui ne s'attaque nullement aux États-Unis, mais qui dit seulement que nous souhaitons une intervention dans l'intérêt de nos deux pays? La Chambre devrait envisager cette possibilité et cela, immédiatement.